

DÉPARTEMENT
MOSELLE
COMMUNE
LIXHEIM

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2022

Affichées le 28 octobre 2022

L'an deux mil vingt-et-deux, le vingt-huit du mois d'octobre, à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur **UNTEREINER Christian, Maire**.

Membres présents : Mmes MEHLINGER Bernadette, CAVALLERO Véronique et KOETHE Pascale, MM. LEOPOLD Vincent, MAZERAND Ludovic, Eddy PIN et M. REBY Dimitri.

Absents excusés : Mme CHEDOZ Marlyse, MM. MEHLINGER Jean Paul, PIERRE Laurent et SCHREINER Mathieu.

Absents non excusés : Mmes BANNIER-COLLIGNON Florence et BELLOT Chloé.

Quorum

Au vu de l'appel nominal, le quorum, fixé à 8 élus présents, est atteint.

N° 1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, un secrétaire de séance est nommé par le conseil municipal en début de chaque séance.

Sur proposition de Monsieur le maire, après délibération et à l'unanimité des membres présents, Madame Marie-Christine HUBER est désignée.

N° 2 - Approbation de la dernière réunion du conseil

Monsieur le maire soumet au vote le projet de procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal du 30 août 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du 30 août 2022 est adopté.

3. Programme FUS@E et subventionnement équipement numérique scolaire

Le Maire de la commune de LIXHEIM expose au Conseil Municipal le point ci-après portant sur l'acquisition de solutions numériques dans le cadre du groupement de commandes Fus@é initié par le Département de la Moselle et leur subventionnement.

Pour mémoire, notre commune a adhéré par décision du 23/10/2020 au groupement de commande Fus@é «Faciliter les USages @-éducatifs» qui met à notre disposition une coordination facilitatrice assurée par le Département et des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains et labellisées par les Autorités Académiques.

Ceci étant exposé, le maire propose au Conseil Municipal :

- de l'autoriser à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour l'école (travaux de câblage, solutions interactives, classes mobiles, bureautique,...) dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é,
- et de l'autoriser à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, adopte ce point à l'unanimité des membres présents.

4. Sortie scolaire à Verdun

M. le Maire expose à l'assemblée la demande de M. BOILEAU, directeur du RPI, qui sollicite une participation pour le transport de la sortie scolaire à Verdun, sortie qui se fera avec l'école de Goerlingen.

L'assemblée après en avoir délibéré, décide de participer à hauteur de 2/5 du montant du transport pour le RPI de Hilbesheim, Lixheim, Vieux-Lixheim, à réception de la facture et selon le montant définitif.
Montant prévisionnel de 186 € : $930 \text{ €} / 2 = 465 \text{ €}$ - $465 \times 2/5 = 186 \text{ €}$.